

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Animateur(trice) Soigneur(se)
- Cavalier(e) soigneur

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans minimum,
- Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur,
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Être titulaire d'une licence fédérale de pratiquant en cours de validité
- Être titulaire de l'un des diplômes suivant délivré par la FFE :
 - Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Galop 5 de cavalier ou de pleine nature
- Détails des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

Diplôme d'Etat délivré par la Fédération Française d'équitation, de niveau 3 obtenu, à partir :

- 4 épreuves finales, accordant une importance à la formation technique
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°34491 - Certif info : 107849 – CPF : 328838 – Code formation : 56X33501

POURSUITES D'ÉTUDES

- BPJEPS
- ATE
- CS Éducation et travail des jeunes équidés
- DEJEPS

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾

- La formation ayant débuté en septembre 2021, nous ne possédons pas de chiffres sur l'insertion professionnelle pour le moment

TARIFS ⁽¹⁾

- Formation prise en charge par l'OPCO Ocapiat. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION

Ferme équestre de la tuilerie
La tuilerie
85390 TALLUD SAINTE GEMME

Référence apprentissage :
MFR BOURNEZEAU
02 51 40 71 19
mfr.bournezeau@mfr.asso.fr
www.ecole-cheval-vendee.com

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR D'ÉQUITATION

de
12 mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 497 heures en centre de formation
- 953 heures en entreprise



RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 à 2 jours en centre de formation
- 3 à 4 jours en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- UC 1 : Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
- UC 2 : Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité
- UC 3 : Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école

MOBILITE INTERNATIONALE :

- Possibilité d'une mobilité après la formation avec le programme ERASMUS+ (sous réserve de l'accord de l'agence ERASMUS+)

MODALITES PEDAGOGIQUES ⁽¹⁾

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Centre équestre

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Travail du cheval à pied et monté
- Valorisation des équidés
- Participation à la gestion quotidienne de la structure
- Animation de groupe, travail pédagogique avec les groupes